



Beauvais, le 10 mai 2010  
COMMUNIQUE DE PRESSE

## Commission permanente du lundi 10 mai 2010

L'Assemblée départementale s'est réunie ce lundi 10 mai en commission permanente. Voici un compte rendu des principales décisions adoptées :

### > Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés

- Adopté à la majorité  
**POUR** : la majorité départementale  
**ABSTENTION** : M. Letellier et Lemaître  
**CONTRE** : l'opposition UPMD  
En l'absence de M. Cauwel, qui avait voté comme M. Bisschop pour le Plan lors de la commission départementale du 15 septembre 2009.

*La commission permanente vient d'adopter le Plan départemental d'élimination des déchets (PDEDMA), élaboré durant 2 ans avec l'ADEME et après une large concertation avec les Isariens. Ce Plan suit une double orientation :*

- *Optimiser les structures existantes dans l'optique du Grenelle de l'environnement (réduction de 7% des déchets ménagers et assimilés, notamment par des mesures de prévention, et une diminution des déchets ménagers et assimilés incinérés et/ou enfouis de 15% ; optimisation des capacités et des performances des installations existantes, par la meilleure valorisation des déchets)*
- *Maîtriser les coûts pour les usagers et veiller à l'enrichissement en emplois de la filière.*

### > L'enquête publique a recueilli plus de 90% d'avis favorables au Plan départemental ! 887 avis ont été exprimés par les Isariens.

Le commissaire enquêteur indique que « le projet de révision du PDEDMA est parfaitement en accord avec la législation et la réglementation en vigueur », au regard de la loi Grenelle qui « stipule que 'la politique de réduction des déchets, priorité qui prévaut sur tous les modes de traitement, sera renforcée...' » ; et que « l'enquête publique s'est déroulée de façon satisfaisante, dans les conditions fixées par la législation en vigueur » et « les permanences se sont déroulées dans d'excellentes conditions d'organisation et le public, manifestement bien informé, a pu faire connaître ses avis ».

**Malgré ces remarques et les 90 % d'avis favorables exprimés lors de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a émis à titre consultatif un avis défavorable** au motif que le plan devrait être plus pessimiste quant à nos capacités à réduire notre production de déchets et qu'il devrait donc intégrer directement le projet d'incinérateur du Symove (même si la loi n'en fait pas obligation aujourd'hui).

**> Il est utile de préciser que les données chiffrées issues de l'Observatoire régional des déchets confirment et valident les hypothèses et chiffres du Plan départemental.**

Dans un souci d'ouverture et de précaution, le rapport adopté par l'Assemblée départementale a décidé de la **création d'un observatoire des déchets ménagers et assimilés dès 2010. Cette nouvelle instance, ouverte à tous les acteurs de la filière, pourra proposer une révision simplifiée anticipée des documents dès constat d'un éventuel écart par rapport aux objectifs arrêtés dans le Plan.**

**> Le Conseil général fait le pari de l'éco-responsabilité citoyenne.**

**Le PDEDMA de l'Oise est un engagement pour l'avenir et les générations futures. Le Conseil général a choisi le chemin de la responsabilité citoyenne, animé du souci permanent de maîtriser les coûts que les usagers devront supporter.**

## > Tourisme

### « L'Oise verte et bleue 2010 »

- Adopté à l'unanimité

La 5<sup>ème</sup> édition de « L'Oise verte et bleue » se déroulera les samedi 29 et dimanche 30 mai prochains : près de 200 partenaires associatifs seront mobilisés pour faire de ce week-end un « événement grandeur nature ». Une opportunité unique, chaque année, de s'adonner à des activités de plein air en majorité gratuites, des plus « douces » aux plus insolites. Pour cette édition 2010, le Conseil général de l'Oise vient de voter la dotation de 71.600€.

- - -

## > Manifestations culturelles départementales

### Fête de la Musique 2010

- Adopté à l'unanimité

L'édition 2010 de la Fête de la musique aura lieu dans le parc de l'hôtel du Département et mettra à **l'honneur de jeunes artistes picards et principalement isariens** :

- en première partie, 3 groupes se produiront : Maxime Dro (Neuilly-en-thelle), Oregon (Amiens) et Chupachuva (Compiègne), à partir de 19h00 ; une fanfare déambulatoire participera également à l'ouverture de la manifestation.

A 21h30, c'est l'artiste **Da Silva** qui entrera en scène, pour poursuivre le soutien à la jeune scène française. Son dernier album « La tendresse des fous », entre rock et chanson française, et les 6 musiciens sur scène, rendront la soirée festive.

- - -

## > Aide à l'équipement des communes et de leurs groupements

### Individualisations de crédits de paiement

La présente commission permanente a individualisé un montant total de 3.625.804 €, dont 980.020 € au titre des contrats de développement territorial.

#### **Acquisition de propriétés bâties et non bâties**

123.120€, pour l'acquisition d'un ancien restaurant en vue d'aménager une salle multifonction, une bibliothèque et une salle des associations à Hondainville

#### **Alimentation en eau potable**

153.520€, dont 26.240€ pour l'installation d'un surpresseur d'eau potable à Sains-Morainvillers, 11.020€ pour le renforcement du réseau d'eau potable à Montagny en Vexin

#### **Aménagement du territoire, tourisme, environnement**

16.980€, dont 5.520€ pour le renforcement du réseau d'eau potable à Noailles

#### **Assainissement**

242.140€, dont 33.250€ pour des travaux de réhabilitation de 133 installations d'assainissement non collectif à Pisseleu aux Bois, 40.000€ pour la construction du réseau de collecte à La Villeneuve sous Thury

Contact presse : Mélanie Leirens, Conseil général de l'Oise - 03.44.06.60.48-[melanie.leirens@cg60.fr](mailto:melanie.leirens@cg60.fr) -3/5

**Assainissement pluvial**

65.270€, dont 25.750€ pour l'aménagement d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales et un reprofilage de la chaussée à Luchy

**Constructions publiques**

114.820€, dont 25.250€ pour des travaux de reconversion d'une maison bourgeoise en mairie à Thiers sur Thève, 10.360€ pour l'aménagement de la mairie (travaux complémentaires pour l'accueil des personnes à mobilité réduite) à Thiers sur Thève, 580€ pour l'installation de la porte d'entrée visant à faciliter l'accès aux personnes handicapées à Sainte Geneviève

**Constructions publiques-Patrimoine classé inscrit**

3.300€ pour le projet architectural et technique et la restauration de l'ancienne Maladrerie Saint Lazare à Beauvais

**Documents d'urbanisme**

40.320€, dont 5.070€ pour l'élaboration du plan local d'urbanisme à Paillart, 4.250€ pour l'élaboration d'un plan local d'urbanisme à Pronleroy

**Electrification**

79.760€, dont 5.790€ pour le renforcement du réseau basse tension en aérien à Lannoy Cuillère, 56.740€ pour l'extension et le renforcement du réseau BT en souterrain à Bregy

**Fonds d'aide à l'investissement – politique de la ville**

7.064€ pour la reprise des aménagements de cœur de quartier à Montataire

**Patrimoine public**

174.490€, dont 1.610€ pour la restauration de la pierre et de la croix du calvaire du cimetière à Prévillers, 850€ pour des mesures conservatoires concernant les vitraux de l'église de Rully, 78.000€ pour la restauration du clocher, de la cloche et de l'horloge de l'église de Crouy en Thelle

**Patrimoine d'intérêt départemental-Vallée de la Celle et Vallons**

4.630€ pour la poursuite de la restauration de l'église de Crèvecœur-le-Grand

**Plan de soutien économique**

119.560€, dont 8.650€ pour la réfection de la voirie à Blancfossé, 2.000€ pour des aides à l'équipement dans le cadre des contrats aidés au Mesnil en Thelle

**Protection des biens et des personnes**

63.450€, dont 25.390€ pour l'aménagement d'une réserve incendie à Saint Germer de Fly

**Scolaire et périscolaire**

719.850€, dont 176.860€ pour la construction du groupe scolaire à Lieuvillers, 44.170€ pour l'aménagement de l'école primaire à Jaulzy

**Voirie et réseaux divers**

717.510€, dont 309.190€ pour des travaux de viabilisation à Thourotte, 32.350€ pour l'aménagement de sécurité le long de la RD 919 à Romescamps, 45.680€ pour l'aménagement des accotements de la RD 162, création de pistes cyclables et trottoirs de Creil à Saint Maximin

## > Contrats de développement territorial

### **Communauté de communes des Vallées de la Brèche et de la Noye**

51.530€ pour la réfection des voiries et des trottoirs à Breteuil

### **Communauté de communes du Pays Noyonnais**

415.890€, dont 278.090€ pour la création d'une liaison intercommunale concernant le syndicat intercommunal du nord Noyonnais

### **Communauté de l'agglomération du Beauvaisis**

293.490€, dont 31.410€ pour la réalisation d'un gymnase communautaire à Tillé, 256.000€ pour la poursuite de la restauration de la Maladrerie Saint Lazare à Beauvais

### **Communauté de communes de Crèvecœur-le-Grand**

17.750€ pour la création d'une structure d'accueil périscolaire à Maulers

### **Communauté de communes des Sablons**

74.470€, dont 34.320€ pour la création de réseaux d'eaux usées sur le hameau de Courcelles

### **Communauté de communes du Pays de Bray**

126.890€, dont 24.130€ pour la création d'une salle socio-culturelle à Saint Germer de Fly.